



PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**Direction départementale
de la Cohésion sociale
Pôle Sport**

GUIDE METHODOLOGIQUE

« AIDE A LA DEFINITION D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT »

OFFRE DE PRATIQUE

L'un des rôles majeurs des comités départementaux consiste à décliner la politique fédérale, qui comprend souvent :

- ◆ Une augmentation du nombre de clubs affiliés et des licenciés, l'outil de compétition lorsqu'il existe, son encadrement ainsi que la détection et la formation des encadrants bénévoles.

On peut y ajouter un volet qualitatif en faisant référence à la fonction éducative et sociale du sport.

Quelques questions permettent de faire un 1er constat permettant de conclure à une analyse :

- ◆ Quel est le nombre total de clubs affiliés dans le département ?
 - Nombre de clubs affiliés de moins de 30 adhérents, de 30 à 50, de 50 à 100, de 100 à 200, de 200 à 300, de 300 à 500, plus de 500.
- ◆ Quel est le nombre total des licenciés ?
 - Ratio du nombre de licenciés sur population totale du département)
- ◆ Quelle est la répartition des licenciés en terme d'âge ? de sexe ?
- ◆ Où se situe le CD par rapport à révolution nationale ?
- ◆ Quelle est la cartographie des clubs du département ?
- ◆ Existe-t-il un différentiel entre nombre de licenciés et nombre d'adhérents ?
Ces deux entités ont-elles connu une progression dans les 3 dernières années ?
- ◆ Quel est le prix de la licence fédérale ?
- ◆ Quels sont les tarifs de cotisations pratiqués par les clubs ?
- ◆ Reste-t-il des endroits non couverts et pour quelles raisons ?
- ◆ Les clubs ont-ils la possibilité de s'inscrire dans des opérations d'accessibilité telles que l'accès au sport, les passeports loisirs...
- ◆ Combien de clubs ont un budget de moins de 5 000 €, de 5 à 10 000, de 10 à 30 000, de 30 à 60 000, de 60 à 100 000 et plus de 100 000 € ?
- ◆ Le CD est-il engagé dans des actions visant le domaine du sport scolaire ?
- ◆ Le CD est-il engagé dans des actions de type VVV ?
- ◆ Le CD a-t-il des actions vers les publics très jeunes, retraités... ?
- ◆ Le CD a-t-il des actions vers les publics non licenciés (portes ouvertes...) ?
- ◆ Le CD a-t-il une politique et des actions proposées aux personnes handicapées ?

- ◆ Combien de personnes qualifiées exercent dans le département ?
- ◆ Quels clubs n'en bénéficient pas ?
- ◆ Combien de clubs ont-ils des éducateurs salariés ?
- ◆ Combien de brevetés fédéraux exercent dans le département ?
- ◆ Quels clubs ne bénéficient pas de brevetés fédéraux ?
- ◆ L'effectif d'encadrement dans les clubs vous semble-t-il être un frein au développement de la pratique ?

Objectifs envisageables :

- ◆ Promouvoir la pratique féminine par la mise en place d'actions de sensibilisation, de découverte.
- ◆ Envisager des rencontres avec le monde des entreprises.
- ◆ Promouvoir le rassemblement des familles autour de la pratique sportive.
- ◆ Mise en place d'un réseau de certains responsables associatifs ayant déjà expérimenté des démarches semblables.
- ◆ Rapprocher les différents acteurs d'une même pratique pour mutualiser les expériences.

FORMATION

L'objet est de savoir si l'offre de formation est en rapport avec les besoins des clubs et du CD sur le département. Cette offre doit se rapprocher d'indicateurs de référence.

- ◆ Le CD met-il en place des actions de formation des dirigeants ? Lesquelles ?
- ◆ Ces formations sont-elles suffisantes en nombre ? en variété ?
- ◆ Quels peuvent être les freins rencontrés ?
- ◆ Le CD met-il en place des formations sportives pour les bénévoles ?
- ◆ Le CD met-il en place des formations sportives continues pour les personnes déjà diplômées ?
- ◆ Les formations mises en place répondent-elles aux attentes des participants ?
- ◆ Les formations proposées répondent-elles au besoin d'encadrement ?
- ◆ Le coût des formations est-il un frein à la participation ?
- ◆ Qui paye les formations ?
- ◆ Le corps arbitral est-il suffisamment nombreux pour faire face au calendrier ?
- ◆ Le corps arbitral est-il suffisamment qualifié pour gérer les rencontres ?
- ◆ Quelle est la place des jeunes dans ces formations ?

Objectifs envisageables :

- ◆ Initier ou développer une politique de formation au profit des cadres dirigeants, des techniciens, du corps arbitral.
- ◆ Mettre en cohérence les dispositifs proposés par la fédération et le niveau régional.
- ◆ Développer une formation continue des responsables et des animateurs de club.
- ◆ organiser des rencontres permettant d'échanger les expériences.
- ◆ Proposer des formules adaptées à la demande (soirée, demi-journée, stages...).
- ◆ Proposer différents types de regroupements pour ne pas alourdir le calendrier.
- ◆ Création d'écoles d'arbitrage.
- ◆ Favoriser la prise de responsabilité des jeunes par un système de tutorat
- ◆ Rechercher des financements permettant de réduire les coûts
- ◆ Faire connaître les formations mises en place par le CDOS, la MAIA

EQUIPEMENTS, SITES, COMPETITIONS

Il s'agit de faire le point sur les lieux de pratique.

- ◆ Les installations sportives permettent-elles la pratique d'initiation et de découverte ?
- ◆ Les installations permettent-elles la pratique de performance ?
- ◆ Les installations permettent-elles d'assurer vos formations ?
- ◆ Les installations permettent-elles la mise en place de compétitions ?
- ◆ Les manifestations sportives proposées sont-elles en adéquation avec les demandes des clubs ?
- ◆ Le matériel utilisé par le CD est-il suffisant et utilisé de façon optimale ?
- ◆ Peut-on envisager de nouvelles formes de pratique à partir des installations existantes ?

Objectifs envisageables :

- ◆ Proposer de nouvelles formes de pratique plus courtes en temps, plus conviviale.,
- ◆ Rechercher de nouveaux sites sur le département (recensement des équipements)
- ◆ Centraliser ou au contraire développer les lieux de compétitions ou formation

ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

- ◆ Le CD est-il impliqué dans des actions de détection des jeunes talents ? Si oui, de quelle façon ?
- ◆ Quel est le positionnement de l'élite départementale au niveau national ?
- ◆ Quel est le positionnement des clubs dans les compétitions nationales ?
- ◆ Quel bilan tirez-vous de la détection, sélection des sportifs sur le département ?
- ◆ Le CD organise t-il des regroupements de l'élite sportive ?
- ◆ De quels moyens humains dispose le CD pour ces regroupements ?
- ◆ Existe t-il une politique d'accès au haut niveau sur le département ?
- ◆ Quelles sont les articulations avec le niveau régional voire national ?
- ◆ Combien d'athlètes de haut-niveau sont-ils siu-liste ?
- ◆ Les athlètes de haut niveau restent-ils volontiers sur le département ? Pourquoi ?

Objectifs envisageables :

- ◆ Mettre en place ou renforcer une politique de détection du CD en collaboration avec les clubs ?
- ◆ Organiser ou développer des entraînements communs et des stages de perfectionnement
- ◆ Développer le suivi des jeunes espoirs départementaux (dispositif CDOS) au niveau diététique, médical et psychologique
- ◆ Développer un système d'information destiné aux clubs sur le suivi des sportifs de bon niveau
- ◆ Organiser ou développer la notion d'équipe technique départementale
- ◆ Dédier des moyens pour construire un outil spécifique

COMMUNICATION

- ◆ Quels sont les outils de communication dont dispose actuellement le CD ?
- ◆ Quels sont les outils de communication dont disposent les clubs de votre département ?
- ◆ L'informatique est-il un moyen privilégié de lien avec les clubs ?
- ◆ Les clubs sont-ils équipés informatiquement de manière satisfaisante ?
- ◆ Les bénévoles sont-ils volontaires pour ce type de communication ?
- ◆ La communication envers le public vous semble-t-elle satisfaisante ?
- ◆ La communication interne est-elle satisfaisante et suffisante ?
- ◆ Avez-vous des contacts avec les autres comités pour connaître leurs pratiques ?
- ◆ Le CD est-il impliqué dans la promotion de l'activité ?

Objectifs envisageables :

- ◆ Créer ou renforcer la communication interne : bulletin de liaison, site Internet, utilisation des mails...
- ◆ Créer ou renforcer la communication externe par une documentation promotionnelle ? attractive, fiches réactualisables, calendrier, journal, listes de diffusion...
- ◆ Communiquer sur les événements majeurs pour mieux faire connaître le CD auprès du public mais aussi des Collectivités Territoriales, de l'Etat et d'autres partenaires.
- ◆ Etre présent sur les stands lors des salons de l'Education, les salons présentant les carrières sportives...
- ◆ Créer une commission communication pour informer un maximum de gens avec un très faible coût.

ORGANISATION INTERNE

Il apparaît nécessaire de faire le point sur les moyens d'action potentiellement mobilisables :

Organisation du CD au niveau des bénévoles du Comité Directeur

- ◆ Nombre de salariés techniques et administratifs ainsi que les missions confiées à chacun.
- ◆ Nombre de bénévoles techniques et administratifs pour mener les actions.
- ◆ Modes de consultation des clubs pour mettre en œuvre le Plan de Développement.
- ◆ Missions de l'équipe technique.
- ◆ Relations avec le niveau régional.
- ◆ Partenariats éventuels pour la mise en œuvre du PDS.
- ◆ Identification des moyens financiers prévisionnels.

Il apparaît clairement que la notion d'emploi deviendra primordiale au fur et à mesure de l'avancée du PDS.